

## **Le rapport de stage de Prépro 1**

Votre insertion professionnelle est évaluée sur la base d'un RAPPORT DE STAGE, remis au responsable de l'insertion professionnelle sous forme papier reliée, au plus tard *1 mois après la fin de l'activité*.

Ce rapport de stage, comportant une **douzaine de pages environ** (hors annexes), présente :

1. une introduction expliquant le choix de l'entreprise/organisation et de son secteur d'activité, et expliquant les enjeux personnels et professionnels de cette période d'activité;
2. une présentation de l'entreprise, dans son secteur d'activité et son environnement concurrentiel ;
3. la description précise des missions accomplies ;
4. la description des principales difficultés rencontrées ;
5. une mise en relation argumentée de l'expérience professionnelle vécue avec les contenus des cours suivis à l'université ;
6. une conclusion/bilan ;
7. la fiche d'évaluation de votre activité (téléchargeable sur cette page : <http://www.ufr-culture-communication.univ-paris8.fr>, rubrique « Stages et prépro »), remplie par votre maître de stage.

Rappel : ce rapport de stage ne donne pas lieu à soutenance, il est évalué et donne lieu à une note sur 20 qui entre pour 10 ECTS dans l'évaluation globale de l'insertion professionnelle de Licence.